



Ordonnance de télécom CRTC 2018-419

Version PDF

Référence : 2018-403

Ottawa, le 8 novembre 2018

Cloudwifi Inc. – Approbation définitive d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Cloudwifi Inc.	AMT 1 Tarif des services d'accès – Introduction du tarif	4 octobre 2018	8 novembre 2018

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement à la demande.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général